

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Commissions de la sécurité sociale  
et de la santé publique  
Secrétariat  
CH-3003 Berne  
Tél. 058 322 99 27  
Fax 058 322 96 56  
www.parlement.ch  
sgk.csss@parl.admin.ch

## **La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national pendant la 49<sup>e</sup> législature 2011 – 2015**

### **1 Mandat**

Selon l'art. 44, al. 1, de la loi sur le Parlement (LParl), les commissions législatives :

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués ;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi ;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences ;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences
- e. veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées ; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.

Par décision du Bureau du 18 novembre 2011 et en vertu de modifications ultérieures, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique s'est vu attribuer les domaines de compétences suivants :

- a. Assurances sociales, prévoyance vieillesse (assurance-chômage uniquement pour la commission du Conseil des Etats)
- b. Aide sociale
- c. Politique sociale de la famille



- d. Système de santé, politique de santé, promotion de la santé, prévention des accidents et des maladies
- e. Produits thérapeutiques
- f. Stupéfiants et substances addictives
- g. Denrées alimentaires (protection de la santé) et poisons

## 2 Objets traités pendant la 49<sup>e</sup> législature (2011 – 2015)

### 21 Répartition par type d'objets

La CSSS du Conseil national (CSSS-N) a procédé à l'examen préalable de 214 objets, qui se répartissent comme suit :

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	Initiatives populaires	6	
b.	Projets d'arrêtés du Conseil fédéral	24	
c.	Rapports du Conseil fédéral	9	
d.	Co-rapport	2	
e.	Consultation sur un projet d'ordonnance du Conseil fédéral	3	
f.	Examens préalables des initiatives parlementaires	48	<i>donner suite : 27 / ne pas donner suite : 15 / retrait : 6 (3 après leur rejet par la CSSS-E) / dépôt de 6 interventions</i>
g.	Avis sur les examens préalables conclus par une décision positive de la CSSS du Conseil des États (CSSS-E)	5	<i>approbation : 4 / rejet : 1</i>
h.	Examens préalables d'initiatives des cantons	9	<i>donner suite : 1 / ne pas donner suite : 8</i>



i.	Élaboration d'un projet (iv. pa. / iv. ct. 2 <sup>e</sup> phase, iv. comm.)	13	<i>approbation : 7 / classement : 6</i>
j.	Projet émanant de l'autre conseil (initiatives parlementaires élaborées par une commission du Conseil des États)	2	<i>approbation : 2</i>
k.	Interventions de la commission	22	<i>10 motions / 12 postulats</i>
l.	Motions de l'autre conseil (et motions du Conseil national modifiées par le Conseil des États)	20	<i>approbation : 16 (13 en l'état et 3 après modification) / rejet : 4</i>
m.	Pétitions	22	<i>ne pas donner suite : 22</i>
n.	Objets internes	29	
o.	Cas particuliers		
	<b>Total</b>	<b>214</b>	

## 22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux projets du Conseil fédéral :

- [11.030](#) é 6<sup>e</sup> révision de l'AI. Deuxième volet
- [11.034](#) n Loi sur les denrées alimentaires. Révision
- [11.062](#) é Oui à la médecine de famille. Initiative populaire
- [12.027](#) é Surveillance de l'assurance-maladie sociale. Loi
- [12.080](#) n Loi sur les produits thérapeutiques. Révision
- [12.092](#) n LAMal. Révision partielle. Réintroduction temporaire de l'admission selon le besoin
- [12.100](#) n Personnes handicapées. Convention
- [13.029](#) é Loi sur la transplantation. Révision partielle
- [13.050](#) é Loi sur le dossier électronique du patient



- [13.060](#) é Loi sur les professions médicales (LPMéd). Modification
- [14.074](#) n Loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques

### **23 Élaboration d'un projet**

La CSSS-N a élaboré les projets d'acte suivants :

- [10.407](#) n Iv. pa. Exonérer les enfants du paiement des primes d'assurance-maladie (Humbel) (projet de consultation)
- [10.431](#) n Iv. pa. Coma éthylique. Aux personnes en cause de payer les frais des séjours hospitaliers et en cellule de dégrisement! (Bortoluzzi) (projet de consultation)
- [11.418](#) n Iv. pa. LAMal. Accorder plus d'autonomie au personnel soignant (Joder) (projet de consultation)
- [11.457](#) n Iv. pa. Permettre aux fonds de bienfaisance de jouer leur rôle (Pelli)
- [11.473](#) n Iv. pa. Compensation des risques (groupe S)  
[12.446](#) n Iv. pa. Introduction rapide d'un système efficace de compensation des risques (groupe RL)
- [12.470](#) n Iv. pa. Meilleur soutien pour les enfants gravement malades ou lourdement handicapés qui sont soignés à la maison (Joder) (projet de consultation)
- [12.471](#) n Iv. pa. Médicaments. Proroger une nouvelle fois les autorisations cantonales (Gilli)
- [13.477](#) n Iv. pa. LAMal. Révision des catégories de primes enfants, jeunes et jeunes adultes. (Rossini) (projet de consultation)



### **3 Composition de la commission, sous-commissions**

#### **31 Présidence**

- Président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 : Stéphane Rossini
- Président session d'hiver 2013 - session d'hiver 2015 : Guy Parmelin

#### **32 Membres de la commission**

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2011 : *Rossini, Parmelin, Blocher, Borer, Bortoluzzi, Carobbio, Cassis, de Courten, Fehr Jacqueline, Frehner, Gilli, Heim, Hess Lorenz, Humbel, Ingold, Lohr, Moret, Pezzatti, Schenker Silvia, Schmid-Federer, Schneeberger, Stahl, Steiert, van Singer, Weibel*
- Stolz remplace Schneeberger à partir de la session d'automne 2013.

#### **33 Sous-commissions**

La commission a institué les sous-commissions suivantes :

- Sous-commission « LPP » : *Borer, de Courten, Heim Bea, Humbel, Lohr, Parmelin, Rossini, Schenker Silvia, Schneeberger* (remplacée par Pezzatti à partir de la session d'automne 2013)
- Sous-commission « LAMal » : *Humbel Näf, Bortoluzzi, Carobbio Guscetti, Cassis, Frehner, Gilli, Fehr Jacqueline, Moret, Schmid-Federer, Stahl, Steiert*
- Sous-commission « Politique familiale » : *Schenker Silvia, Blocher, Bortoluzzi, de Courten, Hess Lorenz, Ingold, Pezzatti* (remplacé par Stolz à partir d'avril 2014), *Rossini, Schmid-Federer, van Singer, Weibel*

#### **34 Secrétariat**

- Urs Hänsenberger, secrétaire de la commission (taux d'occupation : 80 %) ; Christina Leutwyler, secrétaire adjointe de la commission (80 %) ; Rafael Schläpfer, collaborateur scientifique (70 %) ; Joelle Rieder, collaboratrice scientifique (20 %, 01.04 - 31.12.2015) ; Luciana Nannetti, secrétaire administrative (60 %) ; Denise Campos (60 %, dès le 01.08.2015) ; Vera Maria Knöpfel, secrétaire administrative (40 %, jusqu'au 30.06.2015) ; Christine Baumgartner, secrétaire administrative (20 %, jusqu'au 31.07.2015)

Les effectifs du secrétariat ont été renforcés par l'engagement ponctuel de boursiers.



#### **4 Nombre de séances nécessaires**

##### **41 Commission**

Ces travaux ont exigé au total 35 séances, équivalant à 74 jours de séances ou 402 heures.

Au total, 6 séances se sont déroulées en période de session (procédure d'élimination des divergences).

##### **42 Sous-commissions**

Ces travaux ont exigé au total 40 séances, équivalant à 40 jours de séances ou 99 heures.